



Fédération Française
de Tir à l'Arc
Affiliation FFTA : 1017029



LES ARCHERS D'HÉLÈNE

Assemblée Générale Année 2024

Ordre du jour

- *Vote du PV de l'assemblée générale de janvier 2024 (Vote)*
- *Rapport moral du Président (Vote)*
- *Rapport d'activités 2024*
- *Rapport financier 2024 et désignation des nouveaux vérificateurs aux comptes*
- *Tarifs Licences saison 2025-2026 (Vote)*
- *Budget prévisionnel 2025 (Vote)*
- *Election des membres du Comité Directeur (Vote)*
- *Consulter du nouveau Comité Directeur pour nomination du Bureaux*
- *Conclusion du Nouveau Président(e)*
- *Parole aux invités*



Assemblée Générale
Les Archers d'Hélène - Année 2024

1. PV Assemblée Générale Saison 2023 :



Assemblée générale 26 janvier 2024



Assemblée Générale Les Archers d'Hélène - Année 2024

Procès-verbal

Invités présents

- ✓ Madame Valérie Gaborit, Présidente du Comité départemental de tir à l'arc

Invités excusés

- ✓ Madame Després, Maire de Surgères
- ✓ Monsieur Gorrioux, Président de la CDC Aunis sud
- ✓ Monsieur Bouton, Président CRNATA
- ✓ Monsieur Samain, Syndicat bois Bastière
- ✓ Madame Sylvie Plaire, Adjointe au Maire chargée des sports
- ✓ Madame Odette HUET, vérificateur aux compte

Quorum :

En début de séance, la Trésorière annonce que le quorum est atteint : 45 présents ou représentés sur 75 archers licenciés en 2024.

Le 26 janvier 2024, les membres de l'association Les Archers d'Hélène se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président. Le Président est assisté de la trésorière. Le quorum étant atteint, l'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

Ordre du jour selon convocation.



Assemblée Générale Les Archers d'Hélène - Année 2024

Accueil

Le Président excuse les invités qui n'ont pas pu venir, remercie de leur présence les personnes invitées et les archers présents.

Vote du Rapport de l'AG 2023

En ligne depuis sur le site du club 11 mois, il n'en n'est pas fait lecture

[Vote du rapport d'AG 2023 : vote à l'unanimité](#)

Lecture du rapport moral

par le Président (cf annexe)

[Vote du rapport moral : vote à l'unanimité](#)

Rapport d'activités

- Voir document d'AG

Le Président présente les statistiques du club. La catégorie S2 est très présente chez nous. Pour les jeunes, stabilité en chiffres mais augmentation de la représentation féminine.

Année assez classique au niveau des activités, avec l'organisation du Championnat départemental TAE International.

À noter également la forte participation des archers aux concours et une belle moisson de médailles, et de très beaux résultats de l'équipe féminine parcours.

Nouveau : 2 contrats de partenariat avec UEXPRESS : prêt de minibus pour nos déplacements d'équipes. Et avec Normandie Archerie pour le club et les archers du club.

Rapport financier

- Voir document d'AG.

Effort financier pour accompagner les archers sur les compétitions nationales
Le résultat net du club est excédentaire de 1 145€

Lecture du rapport du Vérificateur aux comptes

[Vote du rapport financier et du rapport du vérificateur aux comptes : vote à l'unanimité](#)

Nomination des vérificateurs aux comptes

Madame Claire MINET se présente, merci à elle.

Si besoin, Odette HUET pourra aussi participer.



Assemblée Générale Les Archers d'Hélène - Année 2024

Tarif des licences 2024

Proposition de ne rien modifier cette année.

Le CD annonce que la licence « bénévoles » va diminuer et passer à 2 €

Le Président précise que le club paye l'entièreté des licences des bénévoles du club.

Projets et budget saison 2024

- Voir document d'AG

Organisation championnat départemental tir à 18m

Participation à la Semaine Olympique en juin 2024

Le budget prévisionnel fait en novembre 2023 pour la demande de subvention municipale a été réalisé sur la base de 60 archers, sans augmentation de la part club et sans demande ANS ni FDVA2.

Vote du budget prévisionnel sur cette base :
Vote à l'unanimité

Questions diverses

RAS.

Parole aux invités

Madame Gaborit, Présidente du Comité Départemental de Charente-Maritime. La Présidente félicite le club pour toutes ses actions. Le CD 17 organise des stages pour les jeunes et les adultes. N'hésitez pas à y participer.

Clôture de l'Assemblée Générale

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h55

Il est dressé le Procès-verbal de la réunion, signé par le Président et la secrétaire.

À Surgères, le 26 janvier 2024.....

La Secrétaire de séance
Geneviève FREUND

Le Président

Guillaume Minet



Assemblée Générale Les Archers d'Hélène - Année 2024

2. Rapport Moral du Président :

Bonsoir à toutes et à tous, Bénévoles, adhérents, adhérentes, salariée, et autres sympathisantes, sympathisants.

C'est avec émotion que je m'exprime pour la dernière fois en qualité de Président de l'association des Archers d'Hélène. Comme vous le savez, peut-être déjà, je ne renouvellerai pas ma candidature au sein du comité Directeur pour des raisons personnelles et des raisons de santé.

Les quatre dernières années de cette mandature furent riches d'enseignement pour moi. Cela m'a permis d'avoir de nombreux échanges avec une majorité d'entre vous. J'espère vous avoir représentés correctement lors de nos différentes actions au niveau Départemental, Régional et National.

La situation du club a légèrement changé pendant ces 4 années. Il y a eu du bon et du moins bon. Nous avons intégré le site de Forges pour nos entraînements en extérieur. Nous avons dû nous adapter pour équiper et aménager ce lieu afin de profiter du potentiel qu'il va, à terme, nous offrir.

Pour cela, des échanges avec la CDC devront toujours être maintenus pour finaliser la construction d'une salle dédiée à la pratique du Tir à l'Arc.

Pour nos archers pratiquant les disciplines de parcours, le bilan est plus compliqué, car comme vous le savez, l'arrêt de la convention de mise à disposition d'une partie du Bois de La Bastière, depuis septembre 2024, restera, à mes yeux, le point négatif de nos actions.

Des pistes pour retrouver un nouveau lieu d'entraînement sont en cours, mais rien de validé à cette heure.

Sur un plan sportif, le nombre de licenciés a évolué positivement tous les ans sur cette mandature, pour atteindre notre capacité maximum d'accueil. Une action devra tout de même être mise en place concernant nos jeunes licenciés. Comme au niveau National, nous avons du mal à garder nos jeunes dans la pratique de notre sport.



Assemblée Générale Les Archers d'Hélène - Année 2024

L'ensemble des actions sur la structuration de nos séances d'entraînement a été positive. Cela nous a permis d'augmenter le nombre de nos archers, présent sur l'ensemble des compétitions du secteur, et plus encore. Cela nous a permis d'être présents sur l'ensemble des Championnats Départementaux, Régionaux, et pour certains d'entre vous sur les Championnats de France. Bravo à vous toutes et tous pour l'ensemble de ces résultats.

Notre équipe féminine de Parcours nous a encore représenté sur plusieurs championnats de France, mais pour la première fois depuis la création du club, une équipe Surgérienne était présente sur un Championnat de France TAE (Tir Olympique). Bravo à nos Jeunes U21-U18 ainsi qu'à leur capitaine et leur entraîneur pour cette première. Le fil directeur du comité, pour cette mandature, était la pratique et l'épanouissement de nos jeunes dans notre sport. Ces résultats resteront, pour moi, l'une des réussites de nos objectifs.

Enfin, je terminerai en remerciant, l'ensemble des bénévoles du club. Sans eux, il ne nous serait pas possible de vous proposer l'ensemble des actions que nous mettons en place. Merci, également, à l'ensemble des membres du comité Directeur, qui m'a accompagné durant ces 4 ans. Je ne pense pas les avoir traumatisés (enfin j'espère), car la majorité d'entre eux se représente pour un nouveau mandat de quatre ans.

Et je conclurais cette allocution, comme l'année dernière, et les années précédentes, en lisant cette citation : « **une ambition sans acte, est comme une flèche sans arc** ».

Merci à vous.

Guillaume MINET

Président des Archers d'Hélène

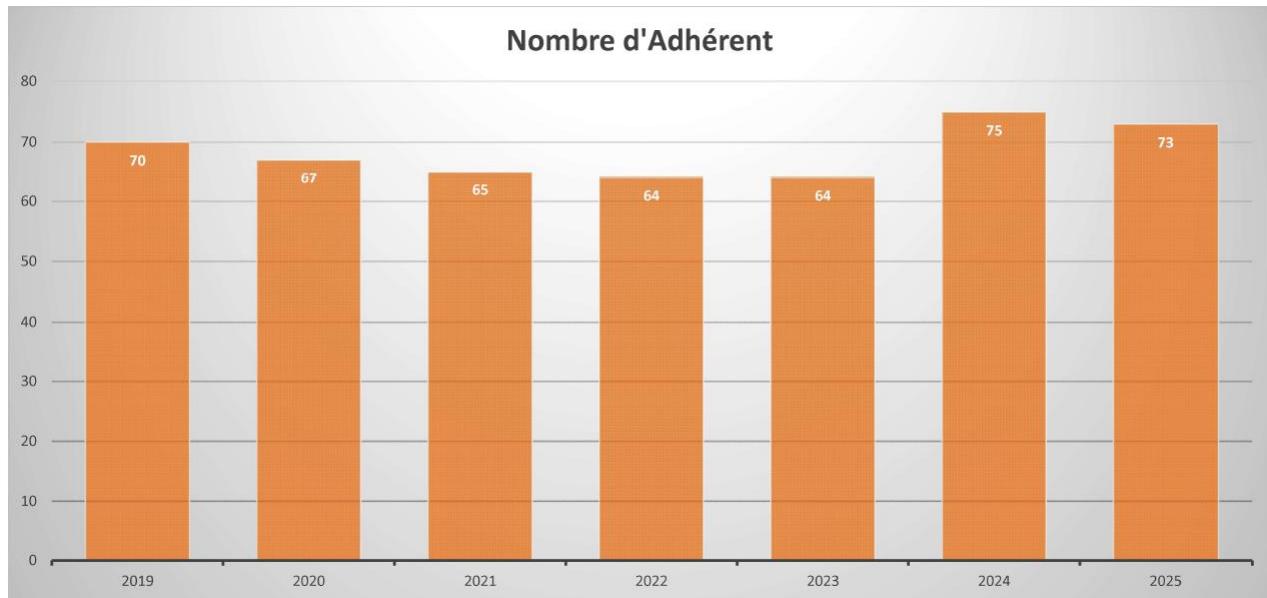


Assemblée Générale Les Archers d'Hélène - Année 2024

3. Statistiques du Club :

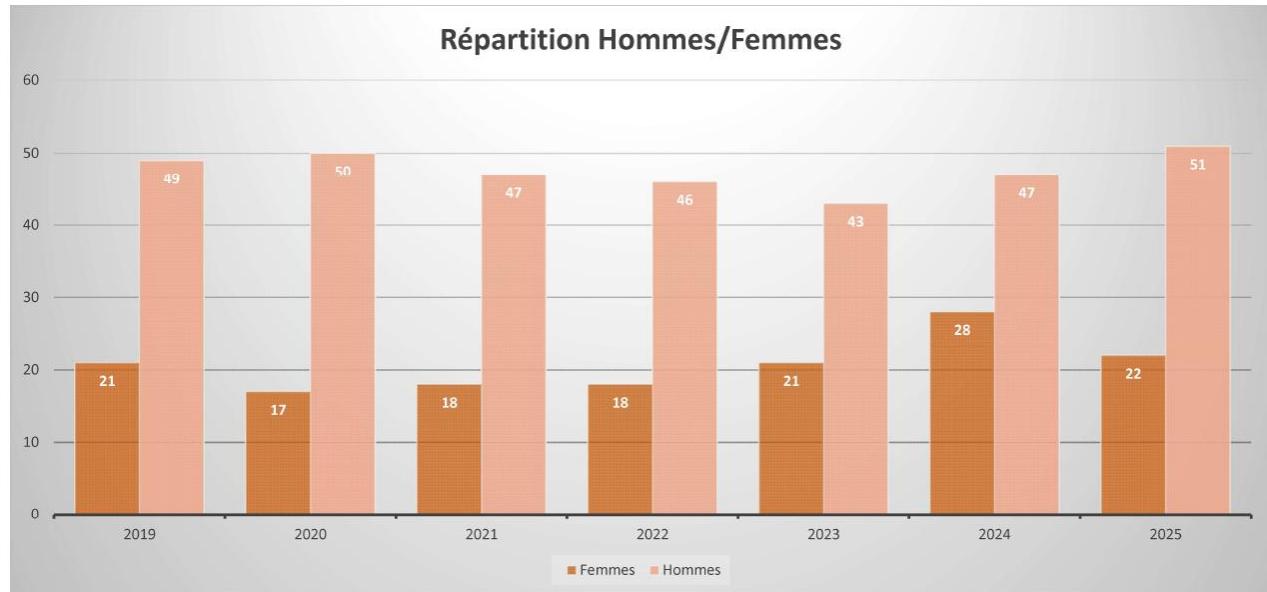
a. Nombre de Licenciés :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
Nombre d'Adhérent	70	67	65	64	64	75	73	
	-	-4%	-3%	-2%	0%	17%	-3%	12%



b. Répartition Hommes/Femmes :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
Hommes	49	50	47	46	43	47	51	-2%
	70%	75%	72%	72%	67%	63%	70%	
Femmes	21	17	18	18	21	28	22	2%
	30%	25%	28%	28%	33%	37%	30%	



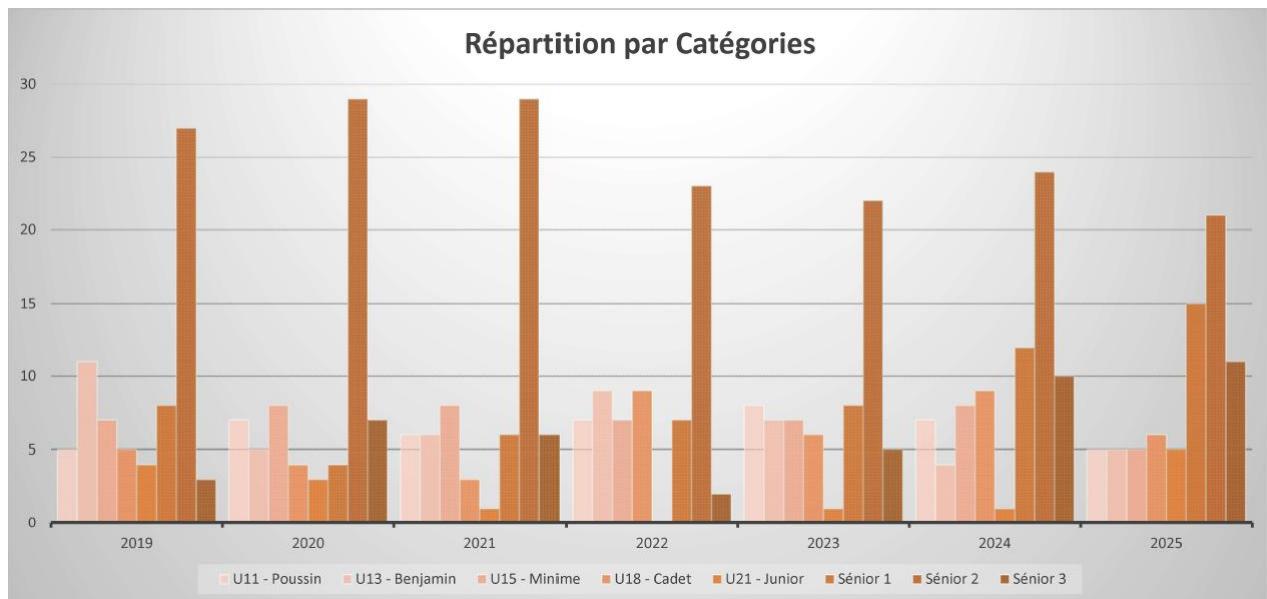


Assemblée Générale Les Archers d'Hélène - Année 2024

c. Répartition Hommes/Femmes et Tranche d'Age :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
U11 - Poussin	5	7	6	7	8	7	5	-17%
	-	40%	-14%	17%	14%	-13%	-29%	
U13 - Benjamin	11	5	6	9	7	4	5	-17%
	-	-55%	20%	50%	-22%	-43%	25%	
U15 - Minime	7	8	8	7	7	8	5	-38%
	-	14%	0%	-13%	0%	14%	-38%	
U18 - Cadet	5	4	3	9	6	9	6	100%
	-	-20%	-25%	200%	-33%	50%	-33%	
U21 - Junior	4	3	1	0	1	1	5	400%
	-	-25%	-67%	-100%	100%	0%	400%	

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
Sénior 1	8	4	6	7	8	12	15	150%
	-	-50%	50%	17%	14%	50%	25%	
Sénior 2	27	29	29	23	22	24	21	-28%
	-	7%	0%	-21%	-4%	9%	-13%	
Sénior 3	3	7	6	2	5	10	11	83%
	-	133%	-14%	-67%	150%	100%	10%	

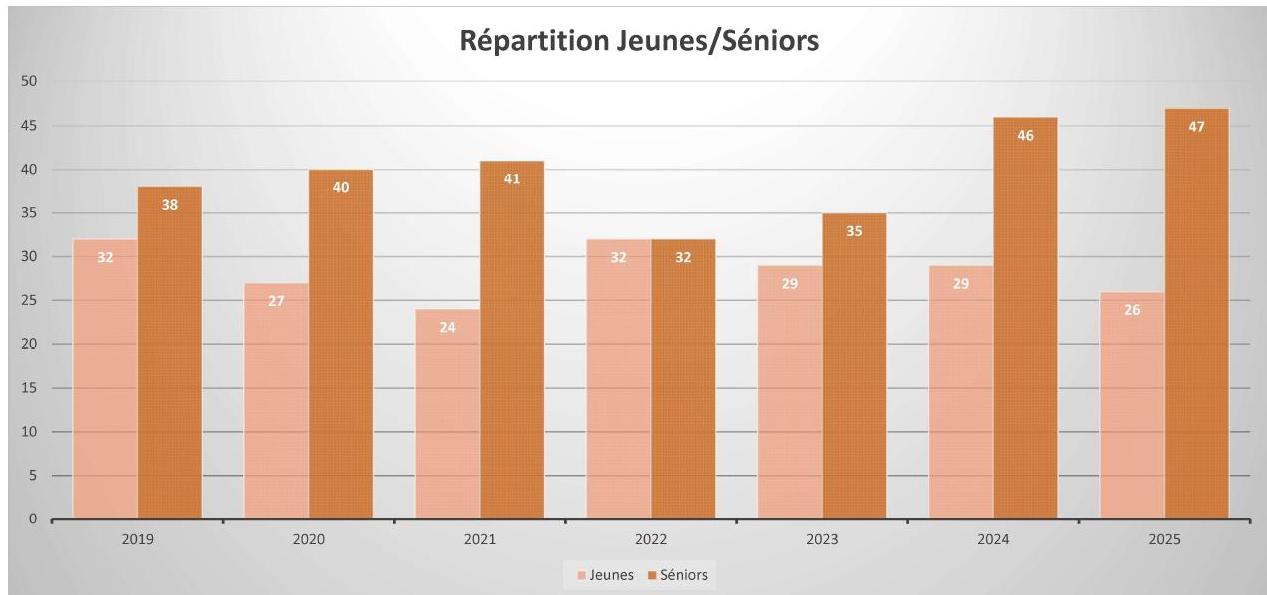




Assemblée Générale

Les Archers d'Hélène - Année 2024

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
Jeunes	32	27	24	32	29	29	26	-1%
	46%	40%	37%	50%	45%	39%	36%	
Séniors	38	40	41	32	35	46	47	1%
	54%	60%	63%	50%	55%	61%	64%	



d. Synthèse des prises de licences :

Année	Créations Licences				Renouvellements Licences				Abandons			Répartition				Total
	Homme	Femme	Total	%	Homme	Femme	Total	%	Homme	Femme	Total	Homme	%	Femme	%	
2025	12	3	15	20,55 %	39	19	58	79,45 %	8	9	17	51	69,86 %	22	30,14 %	73
2024	11	11	22	29,33 %	36	17	53	70,67 %	7	4	11	47	62,67 %	28	37,33 %	75
2023	11	7	18	28,13 %	32	14	46	71,88 %	14	4	18	43	67,19 %	21	32,81 %	64
2022	16	10	26	40,63 %	30	8	38	59,38 %	17	10	27	46	71,88 %	18	28,13 %	64
2021	14	8	22	33,85 %	33	10	43	66,15 %	17	7	24	47	72,31 %	18	27,69 %	65
2020	16	2	18	26,87 %	34	15	49	73,13 %	15	6	21	50	74,63 %	17	25,37 %	67
2019	14	7	21	30,00 %	35	14	49	70,00 %	14	6	20	49	70,00 %	21	30,00 %	70



Assemblée Générale
Les Archers d'Hélène - Année 2024

4. Résultats de nos Archers :

a. Podiums Départementaux :

Au niveau départemental							
Que les podiums	TAE Inter	TAE Nat	Salle	Campagne	Nature	3D	Beursault
Bordron Léo			2eme				
Deux-Chapuis Stéph					1ere	1ere	
Claude Ravon					1er		
Daudin Thierry							
Nicolas Forgeard					1er	1er	
Freund Geneviève					1ere	1er	
Gaborit Romain				1er			
Gaborit Valérie				1ere	1ere		
Gaborit Patrice				3eme			
Grip Déborah			1ere			1ere	
Grip Ludovic			2eme			1er	
Meteau Adrien	2eme		2eme				
Gagnepain David			3eme				
Minet Guillaume			3eme	1er			
Minet Quentin	1er		1er	1er			
Lachenko Marina					1ere	1ere	
Guillin Bérénice	2eme		2eme				
Mussier Laurent						1er	

Synthèse des Médailles au niveau départemental :

- Médaille d'OR : 20 Archers
- Médaille d'ARGENT : 6 Archers
- Médaille de BRONZE : 3 Archers



Assemblée Générale Les Archers d'Hélène - Année 2024

b. Podiums Régionaux :

Au niveau régional							
Que les podiums	TAE Inter	TAE Nat	Salle	Campagne	Nature	3D	Beursault
Bordron Léo							
Nicolas Forgeard						3eme	
Freund Geneviève						1ere	1ere
Gaborit Valérie							
Lachenko Marina						1ere	
Deux-Chapuis Stéph						1ere	
Faucault Sandra						3eme	
Enard Amandine						2eme	
Grip Déborah						1ere	
Grip Ludovic						3eme	
Mussier Laurent						3eme	
Minet Quentin	3eme						1er

Synthèse des Médailles au niveau régional :

- Médaille d'OR : 6 Archers
- Médaille d'ARGENT : 1 Archers
- Médaille de BRONZE : 5 Archers

c. Podiums et Sélectionnés Nationaux :

Au niveau national							
	TAE Inter	TAE Nat	Salle	Campagne	Nature	3D	Beursault
Bordron Léo	49eme		40eme				
Freund Geneviève					2eme	4eme (Elite)	
Grip Déborah					1ere		
Gaborit Valérie					8eme		
Minet Quentin	17eme		17eme	6eme			
Gaborit Romain	17eme			9eme			
Guillin Bérénice			4eme				
Meteau Adrien	43eme						

Synthèse des Médailles au niveau national :

- Médaille d'OR : 1 Archer (**Championne de France**)
- Médaille d'ARGENT : 1 Archer (**Vice-Championne de France**)



Assemblée Générale Les Archers d'Hélène - Année 2024

Résultats de nos équipes engagées sur les divers compétitions Régionales et Nationales :

- **Compétitions Régionales :**

Deux équipes ont été engagés sur les manches de DR en 2024.

Une équipe Jeunes Arc Classique U18-U21, et une équipe Homme Arc Classique :

- U18-U21 Arc Classique : 1^{er} des manches de DRJ partie Nord. Cela a permis de participer à la finale Régionale regroupant les 8 meilleures équipes de la région. Lors de cette compétition, nos jeunes ont performé pour terminer 1^{er} de cette finale Régionale.
- Homme Arc Classique : Une équipe Surgérienne était enfin présente sur cette épreuve Régionale, ce qui n'était plus arrivé depuis un grand nombre d'années. Tout comme nos jeunes, l'équipe Homme Arc Classique a terminé 1^{ere} des manches de DR partie Nord. Cela a permis à l'équipe de prétendre à une montée en DRE pour la nouvelle saison 2024-2025. Bonne chance à cette équipe pour ce championnat DRE de cette année.

- **Compétitions Nationales :**

Quatre équipes ont été engagés sur les divers Championnat de France :

	TAE Inter	TAE Nat	Salle	Campagne	Nature	3D	Beursault
Double Mixte						8eme	
Equipe U18-U21	12eme						
Equipe Féminine					7eme	5eme	

BRAVO à l'ensemble de nos Archers pour cette belle récolte de Médaille pour cette saison sportive.





Palmarès Archers d'Hélène 2024

Champions départementaux

Quentin Minet TAE Int – 18 Campagne	Maëlle Grip Tir 3d	Romain Gaborit Tir Campagne	Guillaume Minet Tir Campagne	Marina Lachenko Tir 3D	Déborah Grip 18 m – Tir 3D	Laurent Mussier Tir 3D	Geneviève Freund Tir Nature – 3D	Claude Ravon Tir Nature	Nicolas Forgeard Tir Nature – 3D	Valérie Gaborit Tir Campagne	Stéphanie Deux-Chapuis Tir Nature – 3D

Champions régionaux

Equipe Hommes TAE International Passe en DRE	Equipe Jeunes TAE International	Nicolas Forgeard-Grignon Tir 3D	Marina Lachenko Tir 3D	Stéphanie Deux-Chapuis Tir 3D	Geneviève Freund Tir 3D – Tir Beursault

Championnats de France

Déborah Grip Championne de France Tir Nature	Geneviève Freund Vice-Championne de France Tir Nature – 4 ^{ème} au 3D Elite	Bérénice Guillain 4 ^{ème} en Tir à 18m	Equipe Femmes 5 ^{ème} en Tir 3D 7 ^{ème} en Tir Nature	Quentin Minet 6 ^{ème} en Tir Campagne	Double Mixte 8 ^{ème} en Tir 3D	Valérie Gaborit 8 ^{ème} en Tir Nature	Equipe Jeunes 9 ^{ème} en TAE International

Ont également été sélectionnés en Championnat de France :

Léo Bordron en Tir à 18m et en Tir Extérieur International – Romain Gaborit en Tir Extérieur International – Bérénice Guillain en Tir Extérieur International – Adrien Méteau en Tir Extérieur International – Quentin Minet en Tir Extérieur International



Assemblée Générale Les Archers d'Hélène - Année 2024

5. Rapport d'Activités :

a. Encadrement et Arbitrage :

- Entraînement :
 - 1 Entraineur 2 : Geneviève Freund
 - 1 Entraineur Fédéral : Valérie Gaborit
 - 1 Entraineur Club : Dominique Massé
 - 1 BEES Salariée : Déborah Grip
 - 1 Encadrants Fédéraux : Frédéric Thibaud

 - 1 groupe débutant jeunes
 - 1 groupe débutant adultes
 - 1 groupe jeunes intermédiaires
 - 1 groupe compétition
 - 1 groupe adultes intermédiaire
 - Entraînements libres

- Séances :
 - Samedi matin de 09h15 à 13h15.
 - Mardi soir de 18h00 à 20h30.
 - Jeudi soir de 20h00 à 22h00.

- Arbitrage :
 - 1 Arbitre : Geneviève Freund
 - 1 Arbitre jeune : Quentin Minet

b. Labellisation :

Le club était labellisé  pour la période 2023-2024.

Lors de la demande de renouvellement des labels club, la fédération a modifié son exigence sur les documents transmis.

Suite à de nombreux échanges avec la commission « Labellisation » du Comité départemental, l'ensemble des documents transmis ont été validé par le CD17. Mais la période de dépôt sur le site de la Fédération étant dépassé lors de notre dépôt, notre candidature n'a pas pu être prise en compte.

Le label AMBITION n'est donc pas reconduit pour cette année.

Une nouvelle demande pourra être réalisée dès l'ouverture de la nouvelle session de labellisation.



Assemblée Générale Les Archers d'Hélène - Année 2024

c. Activités :

- 20-21 Janvier 2024 : Organisation du Championnat Départemental Jeune et Adultes « Tir à 18m »
- 27 Janvier 2024 : AG du Club
- 27 Janvier 2024 : Entrainement « découverte toutes armes » pour les adultes débutants.
- 29 Février 2024 : Animation Vac en Sport pour la CDC à La Bastière
- 31 Mars 2024 : Organisation d'un concours 3D dans Surgères
- 25 Mai 2024 : Organisation d'un concours Poussins-Benjamins à Forges
- 03 Juin 2024 : Entrainement « découverte des disciplines de parcours » à La Bastière.
- 07 et 08 Juin 2024 : Présence des archers d'Hélène pour des initiations lors de l'organisation de la semaine Olympique par la municipalité.
- 15 Juin 2024 : Passage de flèches et picnic de fin d'année
- 31 Juillet 2024 : Animation Vac en Sport pour la CDC à Forges
- 07 Septembre 2024 : Participation au Forum des associations de Surgères.
- 19-20 Octobre 2024 : Organisation d'un concours Nature à La Bastière.
- 14 Décembre 2024 : Tir de Noel.

d. Partenariat :

Le partenariat avec « UExpress » de Surgères a été renouvelé. Ce dernier nous permet de profiter d'une remise en caisse lors de l'ensemble de nos achats. Il nous permet, également de pouvoir profiter de la mise à disposition gratuite de minibus pour le déplacement de nos équipes Jeunes et Adultes lors des championnats Nationaux, championnat Régionaux et manches de DR.

Nous avons arrêté notre partenariat avec Normandie Archerie. Nous avons resigné, comme il y a quelque année, une convention de partenariat avec l'archerie local, Centre Ouest Archery, à Aytré. L'ensemble des archers du club peuvent profiter d'une remise en caisse de 7% sur présentation de leur licence.

Des tarifs club ont été négocié avec la chaine d'hôtel « B and B ». Cela nous permet de limiter nos frais lors des déplacements de nos équipes Jeunes et adultes. Ces tarifs sont proposés à l'ensemble de nos licenciés, dans le cadre d'hébergement lié à des compétitions, formations ou stages de tir à l'arc.

Merci à ces trois partenaires pour leurs confiances.



Assemblée Générale Les Archers d'Hélène - Année 2024

e. Utilisation du Bois de La Bastière :

Notre dernière demande de signature de convention de mise à disposition d'une partie du site des bois de La Bastière, auprès du Syndicat de gestion Forestière du Bois, n'a pas été validé.

Le syndicat ne souhaite plus que nous soyons présents en permanence dans le bois. Des démarches de classification en espace naturel étant démarré.

Toutefois, des demandes d'utilisation occasionnelle peuvent être faite, et validé aux cas par cas.

C'est ce qui a été fait, pour l'organisation de notre concours Campagne prévu lors du 19 au 21 Avril 2025.

Des démarches sont en cours pour rechercher un nouveau lieu d'entraînement permanent pour la pratique des disciplines de parcours.



Assemblée Générale Les Archers d'Hélène - Année 2024

6. Rapport Financier :

Etat des comptes aux 31/12/2024 :

Compte Courant	2029.18 €
Caisse	269.3 €
Livret bleu	8994.52 €
Compte Championnat de France	226.23 €

Compte de Résultat :

Compte de Résultat : Version Cerfa

		Début 01/01/2024	Fin 31/12/2024	
Charges	Montants	Produits	Montants	
60-Achat	7 023 €	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	4 200 €	
Achats d'études et de prestations de services	0 €	Prestation de services	2 772 €	
Achats non stockés de matières et de fournitures	2 944 €	Vente de marchandises	768 €	
Fournitures non stockables (eau, énergie)	47 €	Produits des activités annexes	660 €	
Fourniture d'entretien et de petit équipement	1 605 €			
Autres fournitures	2 427 €			
61 - Services extérieurs	742 €	74- Subventions d'exploitation	2 527 €	
Sous traitance générale	0 €	Etat (ANS, ARS, ...)	0 €	
Locations	137 €			
Entretien et réparation	0 €	Région(s)	0 €	
Assurance	605 €			
Documentation	0 €			
Divers	0 €	Département(s)	0 €	



Assemblée Générale Les Archers d'Hélène - Année 2024

62 - Autres services extérieurs	4 343 €		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	1 857 €	Commune(s)	700 €
Publicité, publication	392 €	subvention communauté de communes et agglomération	477 €
Déplacements, missions	1 916 €		
Frais postaux et de télécommunications	0 €	Organismes sociaux (à détailler)	0 €
Services bancaires, autres	178 €		
63 - Impôts et taxes	0 €	Fédération	0 €
Impôts et taxes sur rémunération	0 €	Fonds européens	0 €
Charges	Montants	Produits	Montants
Autres impôts et taxes	0 €	ASP	0 €
64- Charges de personnel	400 €	Autres recettes (précisez)	1 350 €
Rémunération des personnels	0 €		
Charges sociales	0 €	75 - Autres produits de gestion courante	6 657 €
Autres charges de personnel	400 €	Dont cotisations	5 825 €
65- Autres charges de gestion courante	4 579 €	76 - Produits financiers	294 €
66- Charges financières	0 €	77 - Produits exceptionnels	17 €
67- Charges exceptionnelles	12 €	78 – Reprises sur amortissements et provisions	0 €
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	345 €	79 - Transfert de charges	0 €
TOTAL DES CHARGES	17 444 €	TOTAL DES PRODUITS	13 695 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	45 242 €	87 - Contributions volontaires en nature	45 242 €
Secours en nature	0 €	Dons en nature	0 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	2 712 €	Prestations en nature	2 712 €
Personnel bénévole	42 530 €	Bénévolat	42 530 €
TOTAL DES CHARGES	62 686 €	TOTAL DES PRODUITS	58 937 €

Résultat : -3 749 €



Assemblée Générale
Les Archers d'Hélène - Année 2024

7. Rapport du Commissaire aux Comptes :

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR À L'ARC
LES ARCHERS D'HÉLÈNE**

RAPPORT GÉNÉRAL 2025

DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la mission que vous m'avez confiée lors de l'assemblée générale du 26 janvier 2024, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport de vérification des comptes de l'association au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

J'ai eu accès à tous les livres et documents comptables. Il a été répondu de manière satisfaisante à toutes les questions que j'ai jugées utile de poser.

Le compte de résultats annuel qui m'a été soumis a été tenu sans changement de méthode par rapport à l'exercice précédent.

Les contrôles sélectifs que j'ai effectués me permettent de certifier que les comptes sont tenus selon les règles comptables généralement admises et que le résultat de l'exercice, tel qu'il est rapporté, présente une image sincère de la situation financière et du patrimoine de l'Association au 31 décembre 2024.

En foi de quoi je recommande de donner quitus sans réserve de sa gestion à Mme Geneviève FREUND, Trésorière.

Fait à Surgères, le 29/01/2025

La Vérificatrice aux Comptes
Claire MINET



Assemblée Générale Les Archers d'Hélène - Année 2024

8. Tarifs des Licences :

a. **Tarifs Saison 2025 (sept 2024-août 2025) :**

ADULTE Pratique en compétition

Fédération	Fédération 2	Ligue	Département	Total	Part club	Total
44.00 €	2.00 €	25.00 €	18.00 €	89.00 €	50.00 €	139.00 €

ADULTE Pratique en club

Fédération	Fédération 2	Ligue	Département	Total	Part club	Total
36.00 €	2.00 €	25.00 €	18.00 €	81.00 €	50.00 €	131.00 €

ADULTE Pas de pratique

Fédération	Fédération 2	Ligue	Département	Total	Part club	Total
27.00 €	2.00 €	20.00 €	2.00 €	51.00 €	0.00 €	51.00 €

Jeune

Fédération	Fédération 2	Ligue	Département	Total	Part club	Total
26.00 €	2.00 €	19.00 €	18.00 €	65.00 €	50.00 €	115.00 €

Poussin

Fédération	Fédération 2	Ligue	Département	Total	Part club	Total
17.00 €	2.00 €	12.00 €	18.00 €	49.00 €	50.00 €	99.00 €

Découverte

Fédération	Fédération 2	Ligue	Département	Total	Part club	Total
15.00 €	2.00 €	3.00 €	2.00 €	22.00 €	22.00 €	44.00 €

b. **Tarifs Saison 2026 (Sept 2025-août 2026) :**

Une hausse de 2€ de la part CD17 a été voté lors de la dernière AG du 25 Janvier 2025.

Les AG de la Ligue et de la Fédération n'ayant pas encore eu lieu, nous ne sommes pas en mesure de vous dire si des hausses de cotisations seront réalisées sur ces deux parts licences.

Aux vues du bilan comptable déficitaire pour la dernière année, **une hausse de 2€** de la part club a été voté par le Comité Directeur. Cette hausse prendra effet sur les cotisations de licence pour la saison 2025-2026.

9. Budget Prévisionnel :

Ce Budget prévisionnel est basé sur :

- **L'organisation :**
 - d'un concours Campagne en Avril 2025
 - du Championnat Régional Jeune / Finale des DRJ en Juillet 2025
 - et des animations « classiques »
- Un nombre de 65 archers licenciés



Assemblée Générale Les Archers d'Hélène - Année 2024

Budget prévisionnel 2025

CHARGES	MONTANT EN € TTC	PRODUITS (1)	MONTANT EN € TTC
60 – Achat	4 987	70 - Vente de produits finis, marchandises	750
Fournitures d'activités	2 417	Prestation de services	150
Achats non stockés (dont alimentation)	722	Vente de marchandises	550
Fournitures administratives	30	Produits des activités annexes	50
Achat pour compétition	1 818		
Autres		74 - Subventions d'exploitation	5 356
61 - Services extérieurs	815	Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
Locations	365	Conseil Départemental	0
Assurances	450	Commune(s):	1 400
		Communauté de Communes	956
62 - Autres services extérieurs	5 870	FDVA2	3 000
Personnel	1 950	746 - Fédération	280
Publicité/publication	20	Fédération	
Transport et déplacement	800		
Frais postaux et téléphone	50	Comité régional	280
Réception	345	Club	
Aides aux archers	2 235	748 - AUTRES	0
Cadeaux archers/arbitres	470	Sponsoring	
63 - Impôts et taxes		75 - Autres produits	10 703
		Recettes compétitions	2 752
65 - Autres charges de gestion courante	5 285	Cotisation	7 951
Redevance fédération	4 825		
Formation	460		
67 - Charges exceptionnelles	150		
Prise en charge licence bénévole	150	76 - Produits financiers	
TOTAL DES CHARGES	17 107	TOTAL DES PRODUITS	17 089
86 - Emplois des contributions volontaires en Nature	37 627	87 - Contributions volontaires en nature	37 627
Personnel bénévole	33 307	Bénévolat	33 307
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	4 320	Prestations en nature (club)	4 320
TOTAL DES CHARGES	54 734	TOTAL DES PRODUITS	54 716
Résultat de l'action	-18		

Les Archers d'Hélène – 1 Rue Basse - 17700 Surgères
Tél : 06 03 28 39 25 - lesarchersdhelene@gmail.com
<http://lesarchersdhelene.sportsregions.fr>

Affiliation FFTA : 1017029



Assemblée Générale Les Archers d'Hélène - Année 2024

10. Evénements saison 2025 :

- Le 05/01/2025 : Organisation du Tir de l'Huitre à Forges
- Le 08/02/2025 : Entrainement « découverte toutes armes » pour les Adultes débutants.
- Le 29/03/2025 : Déménagement sur notre terrain extérieur à Forges
- 19-20-21/04/2025 : Organisation d'un concours Campagne à La Bastière
- Au Printemps : Entrainement « découverte des disciplines de parcours » pour tous.
- Le 24/05/2025 : Organisation d'un concours Poussins/Benjamins en extérieur à Forges
- Le 05-06/07/2025 : Organisation du Championnat Régional Jeune TAE et des Finales des DRJ à Surgères
- Septembre 2025 : Forum des Associations de Surgères & Rentrée Sportive
- Novembre 2025 : Participation des Archers d'Hélène à l'évènement sportif pour le Téléthon organisé par la municipalité de Surgères.
- Décembre 2025 : Tir de Noël, avant les vacances.





Assemblée Générale
Les Archers d'Hélène - Année 2024

11. Information CD17 :

The poster features a blue t-shirt with the word "ARBITRE" in white. On the left sleeve, it says "FFTA". On the right sleeve, it says "Tu as 14 ans révolus, 2 ans de licence et quelques compétitions officielles.". Below the shirt, it says "Tu veux devenir une flèche de l'arbitrage N'hésite plus passe du jaune au bleu". At the top, it says "TU VEUX VOIR LE TIR À L'ARC AUTREMENT ALORS TOI AUSSI DEVIENS". Logos for the CD17 committee and the PCDA (Comité Régional Nouvelle-Aquitaine) are in the corners. The FFTA logo is at the bottom left.

Renseigne toi via le site FFTA (règlement sportif et arbitrage télécharger), ton club, un arbitre, le PCDA (**rfarbitradr17@orange.fr**)

Les Archers d'Hélène – 1 Rue Basse - 17700 Surgères
Tél : 06 03 28 39 25 - lesarchersdhelene@gmail.com
<http://lesarchersdhelene.sportsregions.fr>

Affiliation FFTA : 1017029

Page



Assemblée Générale
Les Archers d'Hélène - Année 2024

Le Comité Départemental de Tir à l'Arc
de Charente-Maritime organise



LOTTO

Partie Spéciale - Bingo

1^{er} MARS 2025

42 Quines

19H: ouverture des portes

2€ la carte

20h30 : Loto

2€ le bingo

SURGÈRES

5€ la Partie Spéciale
(10€ les 3)

Salle du Castel Park

Pack 15€ 1 planche de 6 +
1 Bingo + 1 carte Partie spéciale

7 Rue Pasteur - 17700 Surgères

Pack 20€ 1 planche de 10 +
1 Bingo + 1 carte Partie spéciale

Réservation au

07.49.25.32.48

(Appel ou SMS)

42

De nombreux lots à gagner !

Un carton à droite et un à gauche de chaque gagnant !

1 Gros lot de 500€ en bon d'achat*

11 Bons d'achat* de 100€ à 300€

Des bons d'achat* ou paniers garnis...

*Bons d'achat des supermarchés E.Lederc

Ne pas jeter sur la voie publique.

Jouer comporte des risques : endettement, dépendance... Appelez le 09.74.75.13.13 (appel non surtaxé)

17

Les Archers d'Hélène – 1 Rue Basse - 17700 Surgères

Tél : 06 03 28 39 25 - lesarchersdhelene@gmail.com

<http://lesarchersdhelene.sportsregions.fr>

Affiliation FFTA : 1017029



Assemblée Générale
Les Archers d'Hélène - Année 2024

12. Election des Membres du Comité Directeur pour le mandat 2024 - 2028 :



13. Remerciements aux partenaires :



Les Archers d'Hélène – 1 Rue Basse - 17700 Surgères
Tél : 06 03 28 39 25 - lesarchersdhelene@gmail.com
<http://lesarchersdhelene.sportsregions.fr>

Affiliation FFTA : 1017029

Page



AG Elective 8 février 2025

Licence	Nom	Prénom	Signature
0031600Y	ALBERT	KIRYANN	
1039473L	ARBOGAST	Lucie	Pouvoir à MINET Guillaume
1049520W	BONNET	Leho	
0060274R	BORDRON	LOIC	
0971848G	BORDRON	LEO	
1007220Y	CASNIN	Coline	Pouvoir à FREUND Geneviève
0054690W	CHALDEBAS	Yves	
0716686G	CHALLAT	FREDERIC	Pouvoir à FREUND Geneviève
1007238Q	CHAUVET	Yunna	Pouvoir à FREUND Geneviève
0928479S	CHEMIN	Pascal	Pouvoir à FREUND Geneviève
1007261N	CONTANT	Jose	
0036902L	DECKERS	Tyméo	Pouvoir à MINET Guillaume
1007256I	DECOU	Yanis	

0630136F	DELANNOY-GADOULEAU	Benjamin	
0046159Y	DEUX-CHAPUIS	Stephanie	Pouvoir à FREUND Geneviève
0663974L	ENARD	Amandine	
1007253F	FONTAINE	Youna	Pouvoir à FREUND Geneviève
0005928U	FORGEARD-GRIGNON	NICOLAS	Pouvoir à CHALDEBAS Yves
1026793T	FORTIER	Eric	
0974213C	FOUCAULT	Mael	
0061231F	FOUCAULT	Sandra	Pouvoir à FREUND Geneviève
1034643R	FOUGNET	Allia	
1030103B	FRAPPÉ	Lohann	Pouvoir à BORDRON Loïc
0357654E	FREUND	GENEVIEVE	
0756331Z	GABORIT	Valerie	
0883694M	GABORIT	ROMAIN	
0716685F	GABORIT	PATRICE	
0756203K	GAGNEPAIN	DAVID	Pouvoir à GRIP Déborah
1043505N	GANDOLFO	Enzo	

0031610J	GOMBERT SEDKAOUI	Charlie	
1039782I	GORIN	Luc	Pouvoir à FREUND Geneviève
0407154J	GRIP	DEBORAH	
0777494C	GRIP	Ludovic	
0026950U	GUILLIN	AUGUSTE	Pouvoir à GABORIT Valérie
0946137K	GUILLIN	Berenice	Pouvoir à GABORIT Valérie
0972593S	GUILLIN	SYLVAIN	Pouvoir à GABORIT Valérie
0404283N	HEBBEN	Clement	Pouvoir à SOLTANI Mohamed
1019523D	HORAN	Christopher	Pouvoir à GRIP Déborah
1030057H	JANVIER	Gaëtan	
1034639N	JEAN-BAPTISTE	Mateis	
0782758Z	LACHENKO	Marina	
1014559F	LAMBERT	Charlotte	
0041190X	LEROUX	PIERRE	Pouvoir à MINET Guillaume
1039777D	LIONNE	Maxime	
0288172F	MASSE	Dominique	

1043332W	MAXENCE	Denis	Pouvoir à FREUND Geneviève
0031601Z	MELLUL	Clara	
1007228G	MERIAUD BONVALLET	Eliane	
0777056B	METEAU	Adrien	Pouvoir à MINET Guillaume
1019522C	MIDROUILLET	Cécile	Pouvoir à GRIP Déborah
0971348N	MINET	GUILLAUME	
0971351S	MINET	Quentin	
0837652S	MUSSIER	LAURENT	Pouvoir à GRIP Déborah
0013064A	NEAU	CECILE	
1011617B	NIOLOUX	Philippe	
0969852M	NOEL	LOU	
0005942J	ORLANDINI	WALTER	
1049890C	PEREIRA	Axel	Pouvoir à FREUND Geneviève
0058128H	PERTUS	Sarah	
0717002A	PETIT	Jean-Stephane	
1043328S	PORTAIS MAXENCE	Jorge	

0777068P	PREVOST	Maxime	Pouvoir à PETIT Jean-Stéphane
1039444I	PROSPERT	Cassandra	Pouvoir à SOLTANI Stéphanie
1007212Q	RAMBAUD	Camille	Pouvoir à MINET Quentin
0041199G	RAVON	CLAUDE	
0996556N	RIVIERE	CHRISTOPHE	
1014196G	SERUS	Philippe	
0046155U	SERUS	GABRIEL	Pouvoir à SERUS Philippe
1007242U	SOLTANI	Mohamed	
1043361Z	SOLTANI	Stephanie	
0722931V	THIBAUD	FREDERIC	Pouvoir à G FREUND si absence
0753903K	TREVIN	Maxime	Pouvoir à GABORIT Romain
0006192F	VAILLANT	Clarisse	
1014557D	YVON	Jean-Dominique	



Assemblée générale élective du 8 février 2025

Salle du Logis, rue du Lavoir
17700 Surgères

Procès-verbal

Invités présents

- ✓ Madame Valérie Gaborit, Présidente du Comité départemental de tir à l'arc
- ✓ Madame Sylvie Plaire, Adjointe au Maire chargée des sports
- ✓

Invités excusés

- ✓ Madame Desprès, Maire de Surgères
- ✓ Monsieur Gorrioux, Président de la CDC Aunis sud
- ✓ Monsieur Samain, Syndicat bois Bastière

Quorum :

En début de séance, la Trésorière annonce que le quorum est atteint : 58 présents ou représentés sur 73 archers licenciés.

Le 8 février 2025, les membres de l'association Les Archers d'Hélène se sont réunis en Assemblée Générale Élective sur convocation du Président. Le Président est assisté de la Trésorière et de la Secrétaire. Le quorum étant atteint, l'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

Ordre du jour selon convocation.

Invitations envoyées par email + relance par email
et informations lors des entraînements encadrés 1 mois avant

Accueil

Le Président excuse les invités qui n'ont pas pu venir, remercie de leur présence les personnes invitées et les archers présents.

Vote du Rapport de l'AG 2024

En ligne depuis sur le site du club 11 mois, il n'en n'est pas fait lecture

Vote du rapport d'AG 2024 : à l'unanimité

Lecture du rapport moral

par le Président (cf annexe)

Vote du rapport moral : à l'unanimité

Rapport d'activités

- Une baisse de la pratique des féminines a été constatée, en particulier chez les jeunes. Peut être voir à faire une action sur ce public.
- Une augmentation de la pratique en séniors 3
- Sur cette dernière année, les archers licenciés ont re-signé, donc une bonne fidélisation est constatée, qui montre la bonne entente et la qualité d'encadrement du club
- Voir document d'AG

2 contrats de partenariat avec UEXPRESS : prêt de minibus pour nous déplacements d'équipes. Et avec Centre Ouest Archery (remise de 7% pour les archers et de 10% pour le club) depuis septembre 2024. Et avec les hôtels B&B, une remise de 20% est attribuée à tous les archers pour n'importe quelle compétition.

Rapport financier

- Voir document d'AG.

Effort financier pour accompagner les archers sur les compétitions nationales pour plus de 1000€. Le résultat net du club est déficitaire de 3750€. Ce résultat s'explique par la non-attribution d'une subvention ANS demandée car le montant du dossier n'était pas assez élevé.

Lecture du rapport du Vérificateur aux comptes

Vote du rapport financier et du rapport du vérificateur aux comptes : à l'unanimité

Nomination des vérificateurs aux comptes

Madame Claire MINET se représente, merci à elle.

Tarif des licences 2026

Proposition d'une augmentation de 2€

Le Président précise que le club paye l'entièreté des licences des bénévoles non pratiquants du club.

Vote de l'augmentation des licences:

57/58 voix

Une abstention

Projets et budget saison 2025

- Voir document d'AG

Organisation d'un concours en tir Campagne (3 départs) le week-end de Pâques, du championnat régional jeunes TAE le 5-6 juillet.

Le budget prévisionnel fait en novembre 2024 pour la demande de subvention municipale a été réalisé sur la base de 60 archers, sans demande d'ANS.

Vote du budget prévisionnel sur cette base :

Vote à l'unanimité

Questions diverses

Il n'y a pas de questions.

Nomination des scrutateurs

Romain Gaborit et Quentin Minet se proposent

Election

La liste des candidats a été envoyée à tous les archers et est affichée dans la salle.

Chaldebas Yves, 58 voix

Forgeard-Grignon Nicolas, 53 voix

Freund Geneviève, 58 voix

Grip Déborah, 58 voix

Lachenko Marina, 58 voix

Masse Dominique, 58 voix

Neau Cécile, 58 voix

Soltani Mohamed, 58 voix

Après concertation au sein du nouveau comité directeur, Mr Mohamed Soltani a été nommé en tant que nouveau président du club.

Parole aux invités

Mme Plaire félicite tous les archers du club des résultats de la saison passée et encourage le club à l'organisation de manifestations extra-sportives pour essayer de rapporter des fonds supplémentaires pour le bon fonctionnement du club.

Mme Gaborit Valérie félicite le club des diverses participations au championnat de France, que ce soit individuel ou par équipes et de toutes les actions menées au sein du club pour le développement du tir à l'arc.

Clôture de l'Assemblée Générale

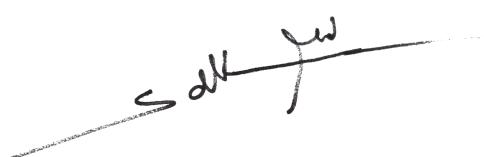
L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h30.

Il est dressé le Procès-verbal de la réunion, signé par le Président et la secrétaire.

À Surgères, le 8 février 2025

Le Président
Mohamed Soltani

La Secrétaire de séance
Déborah Grip



P/O

Le Président sortant
Guillaume Minet



Rapport Moral du Président

Bonsoir à toutes et à tous, Bénévoles, adhérents, adhérentes, salariée, et autres sympathisantes, sympathisants.

C'est avec émotion que je m'exprime pour la dernière fois en qualité de Président de l'association des Archers d'Hélène. Comme vous le savez, peut-être déjà, je ne renouvellerai pas ma candidature au sein du Comité directeur pour des raisons personnelles et des raisons de santé.

Les quatre dernières années de cette mandature furent riches d'enseignement pour moi. Cela m'a permis d'avoir de nombreux échanges avec une majorité d'entre vous. J'espère vous avoir représentés correctement lors de nos différentes actions au niveau départemental, régional et national.

La situation du club a légèrement changé pendant ces 4 années. Il y a eu du bon et du moins bon. Nous avons intégré le site de Forges pour nos entraînements en extérieur. Nous avons dû nous adapter pour équiper et aménager ce lieu afin de profiter du potentiel qu'il va, à terme, nous offrir.

Pour cela, des échanges avec la CDC devront toujours être maintenus pour finaliser la construction d'une salle dédiée à la pratique du Tir à l'Arc.

Pour nos archers pratiquant les disciplines de parcours, le bilan est plus compliqué, car comme vous le savez, l'arrêt de la convention de mise à disposition d'une partie du Bois de La Bastière, depuis septembre 2024, restera, à mes yeux, le point négatif de nos actions. Des pistes pour retrouver un nouveau lieu d'entraînement sont en cours, mais rien de validé à cette heure.

Sur un plan sportif, le nombre de licenciés a évolué positivement tous les ans sur cette mandature, pour atteindre notre capacité maximum d'accueil. Une action devra tout de même être mise en place concernant nos jeunes licenciés. Comme au niveau National, nous avons du mal à garder nos jeunes dans la pratique de notre sport.

L'ensemble des actions sur la structuration de nos séances d'entraînement a été positif. Cela nous a permis d'augmenter le nombre de nos archers présents sur l'ensemble des compétitions du secteur, et plus encore. Cela nous a permis d'être présents sur l'ensemble des Championnats Départementaux, Régionaux, et pour certains d'entre vous sur les Championnats de France. Bravo à vous toutes et tous pour l'ensemble de ces résultats.

Notre équipe féminine de Parcours nous a encore représenté sur plusieurs championnats de France, mais pour la première fois depuis la création du club, une équipe Surgérienne était présente sur un Championnat de France TAE (Tir Olympique). Bravo à nos Jeunes U21-U18 ainsi qu'à leur capitaine et leur entraîneur pour cette première. Le fil directeur du comité, pour cette mandature, était la pratique et l'épanouissement de nos jeunes dans notre sport. Ces résultats resteront, pour moi, l'une des réussites de nos objectifs.

Enfin, je terminerai en remerciant, l'ensemble des bénévoles du club. Sans eux, il ne nous serait pas possible de vous proposer l'ensemble des actions que nous mettons en place. Merci, également, à l'ensemble des membres du comité Directeur, qui m'a accompagné durant ces 4 ans. Je ne pense pas les avoir traumatisés (enfin j'espère), car la majorité d'entre eux se représente pour un nouveau mandat de quatre ans.

Et je conclurais cette allocution, comme l'année dernière, et les années précédentes, en lisant cette citation : « **une ambition sans acte, est comme une flèche sans arc** ».

Merci à vous.

Guillaume MINET

Président des Archers d'Hélène

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Guillaume MINET".